

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 32 (1981)

Heft: 2

Artikel: Du CHAMR au CMAH: dix ans de colloques romands

Autor: Cassina, Gaëtan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-393409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU CHAMR AU CMAH: DIX ANS DE COLLOQUES ROMANDS

par Gaëtan Cassina

Le *Colloque d'histoire de l'art monumental régional (CHAMR)* a connu une existence aussi brève qu'intense, qui se résume, matériellement, à plus de cinquante réunions échelonnées entre avril 1970 et mai 1976. Issu du besoin de collaboration interprofessionnelle dans le domaine de l'histoire monumentale régionale, il a joui d'un rayonnement certain et d'une audience assez considérable – reflets de la force d'attraction de sa formule, séduisante mais fragile – avant de s'éteindre, provisoirement en tout cas, faute peut-être d'avoir trouvé son troisième souffle et parce que les «affrontements sympathiques et vigoureux de l'adolescence» avaient «fait place insidieusement à la morosité et à la fatigue d'un âge adulte mal assumé» (22 mai 1976)¹.

Outre quelques enfants morts-nés, le CHAMR a tout de même trouvé un successeur, aux ambitions certes plus modestes: le *Colloque des monuments d'art et d'histoire (CMAH)*, qui regroupe les historiens des monuments de Suisse occidentale, auxquels se joignent occasionnellement quelques invités; il a repris le flambeau en mars 1977 et plus de trente séances ont déjà eu lieu.

ASCENSION ET CHUTE DU CHAMR

D'emblée, le *Colloque* – ainsi que ses membres désignaient familièrement le CHAMR – avait affiché ses intentions hautement démocratiques par la voix de ses initiateurs, soit les signataires de la première convocation, MM. Enrico Castelnuovo, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, Claude Jaccottet, architecte, Jean-Pierre Chappuisat, archiviste et historien de la civilisation régionale, Marcel Grandjean, historien d'art et rédacteur des «Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud»:

«De plusieurs côtés s'est manifesté un évident intérêt pour des prises de contact et des discussions entre *spécialistes* ou *gens du métier* préoccupés par tous les problèmes que pose l'histoire de l'art monumental régional; contacts que ne permettent en fait ni les rares réunions des organismes officiels ni la composition très peu *scientifique* des Sociétés savantes générales ou locales.

Considérant cet état de fait, nous avons pris l'initiative de proposer une première rencontre de ce genre, sous forme de colloque libre» (8 avril 1970).

Ces dispositions fondamentales devaient assurer au Colloque une bonne partie de son succès, même si elles finirent par contribuer également à sa perte. Par la volonté délibérée de ses membres, le CHAMR ne se dota pas de structures rigides, tels des statuts et un comité, refusa toute officialisation ou institutionnalisation, ne se manifesta jamais publiquement, mais bénéficia pour la préparation des séances de l'activité inlassable de ses animateurs, appelés ensuite «groupe d'organisation», où se distinguèrent en

particulier Marcel Grandjean et Claude Jaccottet, deux des initiateurs, ainsi que, plus tard, Théo-Antoine Hermanès, restaurateur d'art.

Le mode de recrutement adopté, par simple cooptation, sur proposition d'un ou de plusieurs membres, explique qu'on ait passé, en moins d'une année, de quinze à plus de quarante personnes intéressées, sans compter une dizaine d'«invités à titre informatif». Mais la participation moyenne effective, malgré quelques pointes lors d'excursions de deux jours (vallée d'Aoste et Valais), oscilla entre vingt et trente membres par séance, en dépit de l'apport de quelques nouveaux entre 1971 et 1976.

Pour mieux comprendre ce que désirait être le Colloque, il n'est peut-être pas inutile de se référer aux «Orientations» qui furent adressées aux membres le 18 mai 1971 et adoptées par ceux-ci le 28 suivant :

«Le Colloque d'histoire de l'art monumental régional tend à rassembler, dans un esprit de liberté et de dialogue, de collaboration et de coordination, les personnes qui s'occupent professionnellement de la conservation et de l'étude des Monuments d'art et d'histoire médiévaux et modernes de la Suisse romande et des régions voisines (spécialement de celles qui relèvent de l'ancien domaine savoyard),

soit, dans les limites indiquées,
les membres de la Commission fédérale des Monuments historiques,
les conservateurs des Monuments historiques,
les architectes restaurateurs de Monuments historiques,
les restaurateurs d'art diplômés,
les archéologues médiévistes,
les chercheurs de l'inventaire des *Monuments d'Art et d'Histoire*,
les historiens de l'art régional,
les historiens de la civilisation régionale intéressée.

D'orientation interprofessionnelle bien marquée, il ne peut que souhaiter aussi la participation de tous ceux qui, par leur métier, par leurs recherches, connaissent bien certains des problèmes posés par les Monuments historiques, et dont les compétences lui sont nécessaires : spécialistes de la résistance des matériaux, de la photographie monumentale, de la documentation iconographique, de certains domaines de l'histoire de l'art monumental, etc.

Il cherche par des rencontres d'information, des tables rondes, des visites et par tous les moyens appropriés :

- à faire circuler plus rapidement et plus complètement l'information : résultats de recherches, d'explorations, de fouilles, etc.,
- à faire connaître les nouvelles méthodes de travail et les nouvelles orientations de la recherche,
- à susciter un esprit critique positif, non seulement utile mais aussi indispensable, dans le respect des compétences réelles et des complémentarités nécessaires,
- à faciliter tous les travaux entrepris et à entreprendre dans ce domaine,
- à poser, sinon à résoudre, les problèmes nombreux qui existent, à ce point de vue, dans le contexte régional,

- à ouvrir la voie à des réflexions de groupe, à des travaux d'équipes pluridisciplinaires, à des expériences neuves,
- à agir à un niveau professionnel, nettement différencié de celui des amateurs, pour *la défense et l'illustration* des Monuments de l'histoire de l'art régional.»

Il faudrait être un fameux conteur, en tout cas un excellent chroniqueur, pour évoquer valablement ce que fut le Colloque vécu par ceux qui y assistèrent ou qui y participèrent régulièrement. Je n'ai malheureusement pas ce talent, mais rappeler simplement «l'esprit» du Colloque et l'atmosphère incomparable des «tables rondes», qui se poursuivaient le plus souvent, dans la bonne humeur générale, autour de tables d'un tout autre genre, suffira aux anciens fidèles pour retrouver, l'espace d'un instant, l'ambiance spécifique de ces réunions! ...

Si l'on veut tenter d'esquisser l'impossible bilan d'une anti-institution qui a joui d'une santé éclatante aussi longtemps qu'elle remettait en cause sa propre existence en la niant officiellement, c'est parce qu'elle a constitué, aussi sciemment qu'informellement, une sorte de groupe de pression irremplaçable et dont la disparition n'a d'ailleurs pas été compensée.

Le CHAMR a été un lieu et un moment privilégié de rencontres et de découvertes, humaines autant que professionnelles, dont l'effet roboratif n'était pas des moindres sur des gens condamnés pour la plupart, par la nature de leur activité, à un isolement pas toujours bénéfique. Le Colloque requérait une constante ouverture d'esprit en même temps qu'un sens critique toujours vif, et la saine émulation qui pouvait s'y manifester favorisait la réflexion. A son actif, on signalera en tête le lancement d'une forme de recensement architectural qui équivaut à la mise en vigueur de la loi vaudoise alors toute fraîche (1969) sur l'inscription à l'inventaire officiel des monuments non classés. Et puis, combien de travaux n'y ont-ils pas été présentés en avant-première, en guise de prépublication, pour y subir le jugement éprouvé des collègues, bienveillants ou non? Les principaux chantiers de restauration, les plus importantes fouilles, explorations et investigations archéologiques de Suisse romande et de la vallée d'Aoste ont reçu la visite du Colloque entre 1970 et 1976. C'est encore en lisant les quelques circulaires et les lettres de convocation rédigées par le groupe d'organisation qu'on suivra le mieux l'évolution CHAMR. En effet, si aucun procès-verbal des séances n'a été tenu formellement, chaque invitation débutait par des remarques substantielles, qui ont valeur de compte rendu et de conclusions, sur la réunion précédente.

Enfin, bien qu'il n'y soit jamais fait allusion, on peut sans abus considérer comme émanations du Colloque plusieurs articles du Cahier n° 21 de l'Alliance culturelle romande, édité en 1975 sous le titre *Pour notre patrimoine*, à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine architectural: notamment *Réflexions sur les limites de la restauration*, par Théo-Antoine Hermanès et Claude Jaccottet, avec la collaboration de Erica Deuber, Charles Bonnet, Michel Braun et Antoine Galéras (pp. 39-42); *Les conditions fondamentales d'une restauration*, par Claude Jaccottet (pp. 73-74); *Saint-Etienne de Moudon ou la cohabitation des styles*, par Claude Jaccottet et Théo-Antoine Hermanès (pp. 97-104). Aboutissement théorique et pratique de discussions fructueuses, cette série de publications représente aussi le chant du cygne du CHAMR, désormais incapable de sortir de

l'impasse où l'avaient mené progressivement ses préférences de plus en plus marquées pour le domaine de la conservation et de la restauration des monuments régionaux, au détriment des questions relatives à l'enseignement, à la recherche et aux publications en histoire de l'art régional. La revue rapide des thèmes traités par le Colloque permet de constater un glissement, de l'équilibre initial entre les diverses disciplines vers un quasi-monopole ou une « monoculture », dont il faut d'ailleurs reconnaître l'importance cruciale.

Curieusement, on remarquera que l'église Saint-Etienne de Moudon a constitué le leitmotiv du CHAMR : objet de la première séance, le 29 avril 1970 (restauration des peintures murales), visitée lors des fouilles archéologiques l'année suivante (26 février 1971), sujet d'un article déjà cité en 1975, lieu enfin de l'avant-dernière réunion, pour la présentation et la discussion de sa restauration achevée (30 avril 1976). Pour n'avoir « pas correspondu aux espoirs mis en elle » (22 mai 1976), cette séance a sonné le glas du Colloque, en hibernation vraisemblablement définitive depuis cinq ans maintenant...

Pourtant, l'utilité des rencontres interprofessionnelles demeure toujours aussi évidente qu'il y a onze ans. Aux grands rassemblements du CHAMR ont succédé toutes sortes de collaborations pluridisciplinaires ; quand bien même elles ont l'inconvénient d'être seulement ponctuelles, ne peuvent-elles être regardées pour une large part comme le prolongement vivant du Colloque ?

D'un autre côté, il faut admettre que le développement des activités relatives au patrimoine monumental et aux biens culturels ait nécessairement entraîné, depuis quelques années, un certain resserrement de chaque groupe de métiers : ainsi la SAM, en français *Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale*, ainsi l'*Association suisse des restaurateurs d'art*, l'*Association Suisse des Historiens d'art*, etc.

LE POULS RÉGULIER DU CMAH

Le *Colloque des monuments d'art et d'histoire*, ainsi dénommé depuis avril 1978 bien que ses débuts remontent à mars 1977, se situe à mi-chemin entre les sociétés professionnelles précitées et le CHAMR. Créé sous l'impulsion et grâce au rôle coordinateur de Marcel Grandjean, promu entre-temps professeur associé à l'Université de Lausanne pour l'enseignement de l'histoire de l'art régional, il se rapproche des premières par l'activité de ses membres, rédacteurs des *Monuments d'Art et d'Histoire* et historiens des monuments, mais il reprend du second la vocation régionale (Suisse occidentale) et la fréquence des réunions (mensuelles), particulièrement bienvenue pour remédier aux inconvénients du travail solitaire.

Le climat de confiance qui règne sur ce Colloque paraît propice à la réalisation de ses objectifs, bien plus modestes que ceux du CHAMR. D'abord, le CMAH devrait assurer en quelque sorte la formation continue des historiens des monuments romands. Plusieurs moyens convergent vers ce but, qui ne représente pas pour autant leur justification unique. Il y a d'abord ce qu'on pourrait appeler une « bourse aux informations », qui consiste à se renseigner les uns les autres sur des objets d'intérêt commun ou particu-

lier, puisés soit dans la bibliographie, soit le plus souvent dans des documents d'archives. Cette formule de libre échange a déjà contribué à donner à des travaux publiés ou en voie de l'être une assiette large, que la recherche locale et cantonale seule ne procurait pas.

Puis, dans le même sens, se déroule une chasse au vocabulaire spécialisé, aux termes techniques anciens et modernes, qui clarifiera dans l'avenir des exposés dont la terminologie manque encore trop souvent d'unité. On n'a pas affaire ici à une simple succursale de la «bourse aux informations», car des recherches approfondies sur différents domaines particuliers de l'art monumental régional sont reliées à ces questions de définition: provenance et travail des pierres, des marbres, composition des mortiers; formes et structures des charpentes; castellologie médiévale et postmédiévale; création architecturale du XVI^e au XIX^e siècle, etc. A la clef, malgré tout, un vieux rêve du CHAMR: la centralisation des informations. Pour l'instant, les dossiers s'étoffent, en attendant la constitution de fichiers.

Enfin, un autre fichier d'inventaire est en gestation: celui des éléments datés par inscription ou document d'archives, quel que soit le support, le matériau. La marche vers une certaine forme de recherche typologique est amorcée de cette façon.

Toutefois, comme pour le «grand» Colloque de naguère, le plat de résistance des rencontres demeure la présentation, individuelle ou collective, d'un ou de plusieurs sujets, et la visite de monuments, de sites, de fouilles, etc. Voilà où et comment s'aiguisent maintes publications et communications à caractère officiel ou public. Et ce n'est pas cette information préalable des collègues qui contribue le moins à renforcer l'amitié et l'estime, le respect aussi que se vouent les membres du CMAH.

Le *Colloque des monuments d'art et d'histoire*, qui ne comprend qu'une dizaine de membres et quelques invités, «à titre informatif» sauf rares exceptions, ne se désintéresse pas de la *Société d'Histoire de l'Art en Suisse*; il l'a prouvé à propos de la nouvelle version des directives pour la rédaction des «livres noirs», actuellement en cours et en discussion.

Et surtout, pour marquer sa reconnaissance au grand ancêtre, au CHAMR, le CMAH ne désespère pas d'organiser prochainement, et peut-être ensuite une fois par an ou tous les deux ans, un grand Colloque enfin retrouvé pour un jour et destiné à ses fidèles anciens participants.

Note

¹ Pour éviter à ce texte la surcharge d'un appareil critique, les citations, extraites des circulaires et autres convocations du CHAMR, figurent entre guillemets, et leurs dates entre parenthèses.